COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2012

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE (ISERE)
28 DEC. 2012
ARRIVEE

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le jeudi 13 décembre 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Nicole MAUCLAIR à Daniel TANNER – Isabelle DURET à Alain CACALY – Rahma KHADRAOUI à Andrée LIGONNET – Fabienne ALPHONSINE à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO – Isabelle BALLET à Grégory ESTREMS

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Stéphane JEANNET – Franck FERRANTE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2012.12.20 10

OBJET : Programmation CUCS et DRE 2013

Madame Andrée LIGONNET, Adjointe déléguée au développement social rappelle que dans le cadre de la politique de la ville, la commune est engagée dans deux dispositifs : Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et le Dispositif de Réussite Educative (DRE).
La programmation Politique de la Ville dans le cadre du CUCS est portée depuis la fin de l'année 2008 par la CAPI.
Les différents financeurs possibles sont : l'Etat dans le cadre de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), le Conseil Régional, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, la CAPI dans le cadre de leurs programmations « politique de la ville ».

Le **Dispositif de Réussite Educative** vise à mettre en place un accompagnement individualisé d'enfants en fragilité et renforce la prise en charge préventive des enfants. Il est porté par le GIP Réussite Educative Nord Isère. Les demandes de financements déposées dans le cadre du DRE sont présentées ci-dessous.

Les actions proposées dans le cadre du CUCS

1- Jardin d'insertion pédagogique :

Projet :
Depuis 18 mois la parcelle collective des Jardins du Merlet propose :

- **Des ateliers hebdomadaires de jardinage en famille co-animés par le Centre Social (2h)** : sensibilisation et promotion des pratiques respectueuses de l'environnement :
- **Des ateliers pédagogiques pour les enfants accueillis au Centre de Loisirs le mercredi (2h)** et animations ponctuelles pendant les vacances scolaires.

- **Des ateliers bihebdomadaires de remobilisation sociale (2x3H)**, créer ou recréer des liens pour les publics isolés,
Subvention demandée **: 8000 €**
Montant total du projet (avec valorisation des mises à disposition d'agent) **: 24 958 €**

La subvention demandée finance le poste de l'animatrice jardin

2- Levez les freins à l'emploi :

Projet :

1) **Créer un Rendez-vous d'information régulier** sur le quartier des Moines et autres endroits de la commune selon les besoins de la réunion.
2) **Accompagner les personnes en remobilisation** à travers des ateliers adaptées à leur problématique et construits en fonction des besoins émergents tels que :

- Des ateliers « lire et écrire à visée professionnelle » mis en place sur 2012 sont poursuivis sur 2013.
- Des ateliers « aide à l'apprentissage du code » expérimentés en 2010 et 2011 vont être proposés de nouveau en 2013.
- Du coaching à la recherche d'emploi : ateliers de simulation d'entretiens individuels
- Des ateliers dans le cadre de la revalorisation de soi

Subvention demandée : **8 200 € (financement des trois ateliers)**
Montant total du projet (avec valorisation des mises à disposition d'agent) : **21 650 €**

3- Club lecture et « lire en été »

<u>Club lecture</u>
Les objectifs sont:

- donner une lecture des textes/Histoires/ pour enrichir le vocabulaire et diversifier les approches et ainsi acquérir une familiarité à la lecture
- donner envie à l'enfant de prendre un livre et de le partager, donner envie de lire pour soi et accompagner les enfants dans leur apprentissage de la lecture
- placer l'enfant en situation de réussite par le biais d'activités ludiques et intégrer les parents dans un temps de lecture avec les enfants

<u>Stage « Lire en été »</u>
Le fait de proposer ce « stage » une semaine avant la reprise de l'école aurait donc un double objectif :

- Préparer les enfants à la rentrée et parler de l'existence du club lecture avant la rentrée
- Permettre aux enfants l'accès aux livres même pendant les vacances et une continuité dans l'apprentissage de la lecture en dehors de l'école
- Proposer une activité ludique mais aussi éducative et culturelle
- Associer les parents lors d'un temps-fort en fin de semaine (le vendredi soir)

Subvention demandée : **1000 €**
Montant total du projet (avec valorisation des mises à disposition d'agent) : **2200 €**

4) Écrans & addictions « Les accros aux écrans ! »

Objectif :
-Informer, sensibiliser le public (adolescents et adultes) des risques liés au monde numérique au sens large
- Créer un espace de dialogue et d'échange entre les différentes générations d'utilisateurs

SOUS-PRÉFECTURE
DE LA TOUR DU PIN (ISÈRE)
29 DEC. 2012
ARRIVÉE

Subvention demandée : **1500 €**
Montant total du projet (avec valorisation des mises à disposition d'agent) : **3262 €**

Total subvention CUCS demandée : 18 700 €

Les actions proposées dans le cadre du DRE

- **Coordination RARE**

Origine du projet :

Mobiliser, animer et coordonner le RARE afin d'assurer le repérage, l'analyse et la résolution collective de situations individuelles

Subvention demandée : 4300 €sur un total de 18 720 euros (avec valorisation des mises à disposition d'agent)

- **Prévention des exclusions :**
- *Origine du projet :*

Prévenir l'exclusion des jeunes adolescents pour sanction par un accompagnement éducatif dans le cadre d'un partenariat collège- service prévention –RARE. Prévenir les récidives de comportement inadéquat par une valorisation du jeune dans sa prise en charge et sa prise de conscience de sa place au sein d'un réseau

Subvention demandée : 2400 € sur un total de 14 466€ (avec valorisation des mises à disposition d'agent)

- **Les rencontres du réseau :**
- *Origine du projet :*

Au vue de la difficulté de réunir des acteurs très pris dans leur quotidien professionnel, favoriser des rencontres conviviales pendant lesquelles des structures partenaires se présenteront afin de répondre à des questions, favoriser des échanges et faire émerger des propositions d'actions et affiner le suivi des enfants pris en charge par le RARE. L'objectif est la mise en place d'un répertoire des acteurs à partager entre les acteurs et de l'échange de documentation.

Subvention demandée : 300 € sur un total de 5 314€ (avec valorisation des mises à disposition d'agent)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE les orientations communales du CUCS et du DRE pour l'année 2013**

- **AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents concernant ce dossier et notamment les conventions liées aux demandes de subventions**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 21 décembre 2012.
Publication et transmission en sous-préfecture le 21 décembre 2012

Le Maire,

Michel BACCONNIER

MAIRIE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (Isère)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.